

jeudi 14 novembre 2013

PV de la réunion du comité directeur du CRH des 9 et 10 novembre 2013
adopté à la majorité par vote électronique

Présents :

LE BORGNE Lucile, AUBRE Philippe, BEDOUET Jean Luc, DEBROUVER Michel, GOUDY Claude, GUEDON Jean, LAROCHE Didier, MANDIN Thierry, NARCE Franck, VOLTZENLUGEL Michel.

Excusés:

SAVREUX Diana, MICHOU-DODARD Flora, BALUTAUD Sébastien, BLEUZEN Xavier, MALARD Jean François, SAMBOURG Philippe.

Absent démissionnaires :

MORTREUX Dan, NOUETTE Alain.

Invités :

BRETON Christelle, BONITHON Daniel, CADET Thierry

Ouverture de la séance par le secrétaire général Didier LAROCHE.

II Point sur les différents championnats pour l'année 2013- 2014

- 1) Point sur les cas à traiter du début de championnat sénior par Claude GOUDY, dont les décisions et votes sont reportés en début d'après midi après l'élection du nouveau président.
- 2) Lucile LEBORGNE qui travaille de concert avec Flora MICHOU-DODARD nous rapporte le travail en cours sur les féminines.
 - a. La coupe de France des ligues féminines aura lieu à St Omer.
 - b. Avec l'envoi des engagements aux différentes Ligues, sera proposée aux ligues une compétition U13 dans le cas où le championnat de France des ligues ne pourrait être mis en place, pour effectif insuffisant, dans l'une des catégories U15, U17 ou U20
- 3) Franck NARCE nous informe des attributions des lieux de déroulement des coupes de France des régions.
 - a. Le NARH pour les U15
 - b. BOUGUENNAIS pour les U17
 - c. NANTES LONGCHAMP pour les U20

Il interroge le comité sur l'organisation des All Stars (maintient et format).

De même pour l'organisation à Paris en 2014 de la Finale Four.

Ces décisions sont reportées aussi à l'après-midi.

III Commission communication

Rapport de Michel DEBROUVER sur la Commission Communication

- 1) Travail engagé avec la Fédération sur l'amélioration du site Internet.
Depuis les changements, sur la fréquentation du site internet, on a pu constater que les internautes, restent plus longtemps, mais en revanche que leur nombre a légèrement diminué.
La fréquentation a été largement plus importante sur le Mondial U20 que sur le Mondial sénior (simple constatation sans aucune analyse)
Il attire l'attention, sur la difficulté de mise en ligne des informations, par le manque de ressource humaine. Le CD, convient qu'il serait intéressant d'identifier un correspondant par commission afin qu'il puisse mettre à jour certains articles sans toujours passer par la communication (Mises à dispositions de fichier en téléchargement etc. ...)
Il insiste également sur le très bon fonctionnement du compte Face book, beaucoup de connexions sur l'ensemble des publications. Il est satisfait de la réunion entre la commission communication du CRH et Romain Congnard, salarié de la FFRS
- 2) Rappel sur la mise en place d'une News letters depuis le dernier CD.
- 3) Il nous informe, de la mise en place de correspondants dans chaque club élites permettant de faire paraître à l'issue de chaque journée de championnat un communiqué sur les matches. (sur le site internet fédéral, sur le face book Rink, sur le forum Rink Hockey moderne) Il devrait en être de même pour la N1-F par l'intermédiaire de Flora MICHOU-DODARD.
- 4) En matière de communication sur les équipes de France et le Haut-Niveau, des articles et photos ont été diffusés au cours des compétitions internationales par contre Il nous alerte sur le manque de retour de la part de la DTN à l'issue des compétitions et interroge le CD sur la connaissance de l'interlocuteur désigné pour cette liaison avec la DTN. La demande d'information sera réitérée à Thierry CADET lors de son intervention.
- 5) Il insiste sur la nécessité de repérer les événements majeurs du Rink à venir : Mondial Féminin 2014 Tourcoing, Mondial Masculin 2015 Vendée, Final Four et comment gérer la communication autour de ces événements compte tenu du départ de Dan Mortreux.
Implication de Pyksis ?
- 6) Interrogation également sur la campagne de « fair play » sur laquelle nous devons initier une action.
- 7) Enfin, il insiste sur les pistes pour améliorer la communication :
Pour dynamiser le travail de la Commission et de l'ensemble de ses membres, une distribution plus précise des tâches va être réalisée
Il peut être intéressant d'agir davantage sur notre image et notamment les très bons résultats des équipes de France jeunes (U17 et U20)
Il faut entamer un travail de dépoussiérage des rubriques et des articles sur le site internet.
Accroître la diffusion des informations et la qualité de celles-ci.
- 8) Intervention de Mr BONHITON, concernant les évolutions ou refontes du site internet, les interrogations sur la pérennité du module de résultat, communication (page Roller TV), arrêt de prise en charge du coût l'application mobile Dartfish par la fédération et le comité rink hockey, celle-ci étant prise en charge uniquement par le comité roller hockey.

IV Election du président

- 1) Intervention de Mr BONHITON, nous rappelant la dimension importante du nombre de salariés de la fédération (31) en nous en donnant leur répartition (11 administratifs et 20 techniques) et son fonctionnement financier. Il nous présente ensuite les grandes lignes de la politique fédérale à venir. En outre sur les objectifs de réorganisation des services internes fédéraux (cadres administratifs et techniques), du souhait de la diminution du nombre d'élus aussi bien au CD de la fédération (entre 12

et 15 maximum) que dans les comités (3 élus). De sa volonté de limiter le nombre de cadres techniques à 2 par discipline, un pour le haut niveau et le second pour la vie sportive.

Les autres cadres devant être pour les opérations transversales communes à toutes les disciplines. Sa volonté aussi de laisser le soin de la gestion de la logistique des équipes de haut niveau aux cadres techniques.

- 2) Intervention ensuite de Christelle BRETON, afin de bien valider l'aspect juridique et les modalités d'exécution du vote du président. Ce dernier ne peut être élu qu'au sein du bureau pour la période transitoire jusqu'à la prochaine AG, pour cette fonction le président par Intérim doit être élu par bulletin secret par les élus présents. Le vote par voie électronique pour des élections n'étant ni retenu ni mentionné dans les statuts de la FFRS. Ensuite, le CD peut soit présenter le même candidat à l'AG des clubs pour validation, soit élire un nouveau président choisi parmi tous les membres du CD. Au préalable, le CD peut choisir de faire un appel à candidature pour pourvoir aux postes vacants.
- 3) Suite aux démissions des deux membres Daniel MORTREUX et Alain NOUETTE, le nombre d'élus à ce jour est porté à 16 dont 10 sont présents à cette réunion. Seuls les présents peuvent voter pour élire leur nouveau président.
- 4) Le bureau se réunit afin de présenter un candidat au poste de président. Il a choisi de présenter Didier LAROCHE pour cette fonction le temps de l'intérim et permettre aux futurs candidats de préparer leur projet. Thierry Mandin s'est déclaré comme candidat à ce poste. L'élection à bulletin secret se déroule en présence de Mr BONITHON et Mme BRETON. Didier LAROCHE est élu avec 9 voix « pour » et 1 bulletin « nul ».

S'en suit un vote à main levée concernant la possibilité d'ouvrir le CD à de nouveaux candidats d'ici la prochaine AG afin de pourvoir les deux postes vacants. Le résultat de ce vote est de 5 voix « contre », 4 « pour » et 1 abstention. Le Comité directeur restera donc au nombre de 16 pour le moment. L'ouverture des deux postes vacants pouvant toujours être reproposé par le comité directeur et ceci pour chaque AG.

V Intervention de Thierry CADET

Suite au retard pris lors de cette réunion et de l'arrivée de Thierry CADET, l'ordre du jour a été modifié afin de permettre à Mr CADET de nous faire son exposé.

- 1) Concernant le Mondial sénior, il en ressort que 3 nations fortes sont au-dessus des autres et qu'ensuite dix nations peuvent se disputer la 4ème place. Pour la France, il s'en est fallu de peu mais avec le résultat obtenu elle se trouve actuellement dans une position moins favorable qu'elle ne l'aurait espérée pour les prochains mondiaux.
- 2) A noter les bons résultats des équipes jeunes, avec la 4ème place pour les U20 au mondial malgré leur jeunesse et la deuxième place à l'EURO U17 où les écarts sont moins importants avec les nations dominatrices. Un gros travail doit être mis en place sur cette belle génération U17-U20 pour confirmer leurs résultats et se rapprocher des grandes nations.
- 3) Concernant l'Euro féminin, qui a été reporté par le CERH au 15-21 décembre, le choix de la DTN a été de travailler avec les jeunes filles en devenir devant la non disponibilité de la plupart des séniors championnes du monde. Ce sera l'occasion de mettre en avant le travail réalisé avec ce collectif « jeunes filles » et de préparer le changement de génération annoncé. Stéphane HERIN sera l'entraîneur de cette équipe et Didier LAROCHE sera le délégué du CRH.
- 4) La DTN est attentive à l'EURO Cup U15 et envisage une supervision de cette compétition. Cela lui permettrait de faire un point sur le niveau français au regard de nos homologues européens, et permettrait aussi aux équipes françaises d'avoir un soutien technique le cas échéant. Les cadres techniques pouvant aussi pendant ce temps se rapprocher et échanger avec les entraîneurs de club de nos jeunes espoirs.

5) Thierry CADET, nous a présenté le projet de restructuration de la formation et de l'évaluation des jeunes joueurs. Un groupe de travail a été mis en place autour de Tatiana Malard, Lionel Savreux et Loïc Le Menn.

- a. Création de 6 niveaux d'apprentissage avant les crosses. Les 6 premiers niveaux pouvant se passer en club et le dernier, les crosses, serait organisé par le CRH de la ligue. Ce travail d'évaluation du parcours de formation de nos jeunes est aussi un moyen d'orienter cette formation dans les clubs en apportant des contenus techniques aux entraîneurs.

<i>NIVEAU DECOUVERTE</i>	<i>Se déplacer</i>
<i>NIVEAU 1</i>	<i>Se diriger avec la crosse</i>
<i>NIVEAU 2</i>	<i>Patiner avec la balle</i>
<i>NIVEAU 3</i>	<i>Technique individuelle</i>
<i>NIVEAU 4</i>	<i>Technique individuelle vers le but</i>
<i>NIVEAU 5</i>	<i>Enchaîner les éléments techniques</i>
<i>NIVEAU COMPETITION</i>	<i>Circuit chronométré</i>

Livraison des travaux sur les crosses en juin 2014

- b. Projet d'actualisation des exigences et des contenus des diplômes fédéraux.

BEF 1 (équivalent au BIF actuel dans la discipline) et BEF 2.

BEF 1 – 35 heures - découverte et initiation dans la discipline (jusqu'au NIVEAU 2).

Formation sera possible à partir de 16 ans et sans pré requis

BEF 2 – 70 heures - perfectionnement dans la discipline (jusqu'au NIVEAU COMPETITION).

- Allègement de formation du CQP
BEF 1 = Semaine de formation spécifique 1 du CQP (FS1)
BEF 2 = FS2 + FS3
- Equivalence avec le CQP
BEF1 + BEF2 + 2 ans d'expérience = CQP
- Equivalence avec le BEF actuel : BEF1 + 1ère semaine du BEF2

L'ensemble est en attente de validation auprès de la commission enseignement.

- 6) Une réunion de travail entre la DTN et le président du comité est prévue début décembre. Devant l'impossibilité de travail avec Didier LAROCHE (disponibilité et distance), le relais sera assuré par Thierry MANDIN. Cette réunion aura lieu la première semaine de décembre.
- 7) La DTN considère que la date du championnat des régions pour organiser un match de préparation contre une sélection des meilleurs joueurs étrangers du championnat est la bonne, cependant il faut diminuer le temps du show et revenir plus près d'un vrai match. Franck NARCE est chargé de contacter les clubs organisateurs qui se mettront en relation avec Fabien SAVREUX et Thierry CADET pour la mise en place technique d'un All Star. La DTN est toutefois en attente du CERH pour la confirmation de la mise en place de la coupe latine (U23).
- 8) Concernant l'image des équipes de France et leurs équipements actuels négociés avec KAPA, il a été convenu qu'une nouvelle négociation devait avoir lieu afin de retrouver une qualité et une image des équipements plus conforme aux attentes de tous.

VI Présentation du bilan financier au 30 juin 2013 et du budget prévisionnel 2013-2014

L'analyse de ce bilan fait ressortir un résultat équilibré (moins 1378€) mais qui toutefois présente structurellement des risques (Recettes importantes des amendes, cautionnements et taxes d'organisation de compétitions internationales).

A la lecture du bilan prévisionnel, afin d'atteindre l'équilibre un certain nombre de résolutions du règlement financier doivent être proposées lors de l'AG. De même il faudra être attentif aux propositions de l'agence Pyksis en termes de possibilité de recette.

VII Ajustement des différents tarifs pour la saison 2014/2015

Pour les modifications du règlement financier de la saison 2014/2015 à proposé à l'AG, il a été convenu :

- 1) De ne pas bouger les montants des cautions d'arbitrage, mais de supprimer les majorations de 10% et plus s'accumulant au cours des ans. Ainsi chaque année la caution sera identique pour tous selon le championnat concerné.
- 2) D'augmenter la participation aux frais d'arbitrage à 2500€ pour la N1-élite et à 1000€ pour la N2. Aucun changement pour la N3 et la N1-F.
- 3) Pour la Finale Four de la coupe de France la taxe de 3000 € est conservée par le comité, qui prend à sa charge les frais liés à l'arbitrage et aux délégués et que les équipes participant au Final Four assumeront la totalité de leurs frais de déplacement.

VIII Décisions diverses sur les affaires courantes

- 1) Thierry MANDIN reprend le dossier de la Final Four et se rapproche de la ligue d'Ile de France afin de trouver une salle gratuite pour la compétition. Il confirme l'engagement du comité, auprès de l'organisateur actuel du dit événement.
- 2) Participation à l'achat des balustrades et convention d'utilisation avec la ville de Sevrans pour leur utilisation par le CRH lors des manifestations exceptionnelles organisées en France (Final Four, Championnats d'Europe, du Monde...). Le CRH budgétise une somme de 9 000 € et un éventuel surcoût d'environ 5 000 € pour un côté transparent permettant la pose de publicités lumineuses à amortir sur 3 années budgétaires. Thierry MANDIN et Sylvie MOINET se mettront en relation avec Patricia FERNANDEZ, Présidente du club de Sevrans, afin de finaliser la convention à signer entre la fédération et la municipalité de Sevrans.
- 3) Pour répondre au mail de Dan MORTEUX concernant le matériel du comité en prêt et en sa possession, il a été décidé de récupérer tout le matériel physique (informatique, appareil photo, etc ..) et de lui laisser la possession de tous les effets vestimentaires.
- 4) Concernant la caution du club de Mont Saint AIGNAN pour leurs désistements successifs des championnats N2 et N3, il a été décidé de ne pas conserver la caution, mais de leur faire un courrier, stipulant bien qu'il s'agissait d'un « cadeau » et qu'il serait bien que MSA réinvestisse cette somme dans le développement et le maintien d'une section rink hockey dans leur club.
- 5) Pour la demande de mutation hors période concernant le joueur de L'ASTA Nantes, pour des raisons de déménagement, le comité a décidé de ne pas donner son accord considérant que le déménagement n'était pas suffisamment éloigné et propose de mettre un minimum de 30 km dans le futur règlement. Cette décision doit être transmise à la fédération qui a été aussi sollicité sur le sujet.
- 6) Lucile LEBORGNE a présenté le projet de modification du règlement intérieur de la FFRS concernant les procédures de prêt, afin d'uniformiser ces démarches entre les deux Hockeyes. Les propositions faites ont été acceptées et il a été convenu en plus de limiter au sein de notre règlement le nombre de joueurs prêtés à 3 par catégorie de compétition pour le club accueillant.
Un vote a été réalisé afin de savoir si nous conservons ou non dans notre règlement les prêts « exceptionnels ». (Vote du CD : 8 voix « pour » la suppression de cet article et 2 « contre »)
En cas de modification par l'AG de la FFRS de son RI, des aménagements seront à faire dans notre règlement sportif.
- 7) Le comité avait été sollicité pour décider de la réponse à apporter au club de la VENDEENNE, sur le fait de savoir si ses deux joueurs U18 étaient considérés comme mutés ou non cette saison.

A la lecture du règlement et à l'unanimité des présents, il a été décidé de répondre conformément au règlement en vigueur, par l'affirmative concernant ces joueurs mutés. Ils sont donc bien considérés comme mutés et en conséquence LA VENDENNE est en infraction pour avoir inscrit sur des feuilles de match plus de 2 mutés comme le précise l'article 123.2 de notre règlement.

Un courrier sera fait en ce sens afin de notifier notre réponse à LA VENDEENNE.

IX Propositions de modifications du règlement soumises au vote de l'AG de décembre 2013

Les propositions retenues seront à soumettre au vote lors de l'AG du mois de décembre.

- 1) Concernant les matchs de suspension automatique suite à un carton rouge il a été décidé de dissocier les cartons rouges par accumulation et les rouges directs. Il sera proposé donc 2 matchs de suspension automatique suite à un rouge direct avec 7 voix « pour » et 2 « contre ». Un seul match de suspension comme actuellement pour le carton rouge par accumulation.
- 2) La proposition de pénaliser « automatiquement » un joueur, par un match de suspension et une amende, suite à chaque cumul de cinq cartons bleus obtenus par ce joueur toutes compétitions nationales confondues (exceptés les cartons bleus ayant déjà entraîné un carton rouge par accumulation), sera présentée à l'AG (vote du CD : 6 voix « pour » et 3 « contre »).
- 3) La proposition de pénaliser l'entraîneur d'une équipe par un match de suspension automatique dans le cas où son équipe recevrait 3 cartons bleu lors d'un même match, ne sera pas présentée à l'AG (vote du CD : 1 voix « pour » et 8 « contre »).
- 4) La proposition de la suppression des reports de match en N1 élite pour les U20 appelés en Equipe de France sera proposée à l'AG (Vote du CD : pour à l'unanimité).
- 5) La proposition de suppression des barrages N1/N2 pour la saison 2014-2015 à la demande de la DTN afin de préparer le mondial et ensuite de proposer cette suppression de manière définitive au vu de l'historique du très faible nombre de club de N2 d'accédant à la N1 suite à ces barrages, sera proposée à l'AG (Vote du CD : pour à l'unanimité). Pour la saison suivante, le 10^{ème} club de N1 sera maintenu en N1 et seuls 2 clubs de N2 accéderont à la N1.
- 6) A la demande de la CNA (article 1208) il sera proposé à l'AG de fixer la limite d'âge à 55 ans pour le passage de l'examen d'arbitre (vote du CD : pour à l'unanimité).
- 7) Concernant l'étude des quotas des arbitres ou des clubs, la CNA doit travailler afin de proposer un texte à soumettre à l'AG de 2014.

X Politique de développement pour l'arbitrage

La CNA doit proposer un projet de formation au prochain CD, afin que le comité puisse évaluer les moyens à mettre en œuvre pour former et accompagner les arbitres de tout niveau, aussi bien sur le plan national que régional. Ce projet sera piloté par Philippe AUBRE en collaboration avec Lucile LEBORGNE. Ils solliciteront les différents acteurs connus tant sur plan de la formation que de l'arbitrage, comme Jean François MALARD, les arbitres internationaux et d'autres encore qui pourraient les aider dans cette tâche. De la même façon, au sein de la fédération, un certain nombre d'outils ont été mis en place pour le Roller Hockey dont nous pourrions nous inspirer.

XI Préparation de l'AG de décembre 2013

Il a été convenu que les membres du CD devront se retrouver à 14h juste avant le début de l'émargement afin d'élire un candidat à la présidence qui devra être approuvé ensuite par l'AG. Les membres élus et également représentant de club pourront bien entendu émarger pour l'AG.

L'émargement commençant à 14h30.

L'ordre du jour retenu sera le suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du CRH.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale de décembre 2012
3. Rapport moral du Président et du secrétaire du CRH
4. Rapport des commissions (CNA, Discipline, Développement, Jeunes, Sportive, Formation)
5. Rapport financier au 30 juin 2013 et vote - Budget prévisionnel 2013-2014 et vote
6. Election du Président du CRH
7. Cotisations et tarifs pour la saison 2014-2015 et vote
8. Propositions d'aménagement des règlements et vote
9. Questions diverses présentées par les clubs
10. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du CRH

XII Relations internationales et compétitions internationales en France

Ce point sera abordé lors de notre prochain CD avec le nouveau président élu.

Fin des travaux dimanche à 12h30.